



DÉCLARATION FNEC-FP-FO CTA DU 4 JUILLET 2018 Académie de Bordeaux

Monsieur Le Recteur,
Mesdames & Messieurs les membres du CTA,

Les nouveaux projets annoncés par le gouvernement, visant tous à déclinier la logique des ordonnances à tous les secteurs afin de baisser le coût du travail, d'inverser la hiérarchie des normes, d'individualiser les droits, et d'enlever des protections aux salariés du public comme du privé, sont inacceptables pour FO.

En effet, le nouveau contrat social dans la fonction publique ayant pour objectif d'en finir avec le Statut général, le projet de réforme des retraites instaurant un système universel de retraite par points et donc une individualisation du système soumis à la valeur du point, la réforme ferroviaire cassant le statut des cheminots et détruisant le service public du chemin de fer, font partie des régressions sociales voulues par le Président de la République et que nous devons combattre.

FO réaffirme son exigence de préservation du Statut général de la Fonction Publique garantissant un service public de qualité au service de tous les citoyens.

Nous souhaitons également rappeler ici notre attachement indéfectible au paritarisme dans les Commissions Administratives Paritaires. Pour FO, le rôle et les compétences des CAP sont indissociables de l'existence de la Fonction publique laïque et républicaine. L'existence d'organismes consultatifs paritaires constitue une garantie pour les personnels contre l'arbitraire et l'autoritarisme, dans la mesure où les délégués syndicaux peuvent exercer un contrôle et veiller au respect de l'égalité des droits dans l'ensemble des opérations et décisions concernant la carrière des agents. Les CAP, c'est le statut. Le statut, c'est l'égalité de traitement entre les fonctionnaires. C'est leur indépendance vis-à-vis des pouvoirs locaux.

Dans la Fonction publique, FO a toujours mis au centre de son action la défense du statut et de tous les droits et garanties qui s'y rattachent. C'est pourquoi elle

n'a pas signé le PPCR, contrairement à la FSU, la CFDT et l'UNSA. C'est pourquoi, avec sa fédération de fonctionnaires, la FGF-FO, la FNEC-FP-FO prendra toutes ses responsabilités pour contrer la volonté du gouvernement de vouloir laisser chaque agent seul face au chef de service, mais aussi face au supérieur hiérarchique, pour s'en sortir, détruisant ainsi des dizaines d'années de conquête sociale et de protection collective.

Concernant la réforme territoriale :

Un récent rapport détaille les mesures et le calendrier prévus pour la réduction du nombre des académies à treize en métropole afin de les calquer sur les grandes régions, en faire des agences régionales et opérer un démantèlement des statuts particuliers.

FO s'oppose aux préconisations de ce rapport, en particulier la délégation aux recteurs de régions des emplois et des crédits de chacun des budgets qui sont gérés dans le cadre de l'enseignement scolaire et supérieur. La mise en place d'un « budget régional unique, réparti en fonction des besoins territoriaux » avec une fongibilité entre les budgets de la région académique aurait pour conséquence une gestion locale des personnels au détriment des garanties collectives. C'est la mise en place d'Agences Régionales de l'Education. Il ne s'agit pas simplement d'un rapprochement entre rectorats mais d'une mutualisation des services au niveau régional, qui engendre des suppressions de postes et un bouleversement des règles de mutation pour tous les personnels.

Les DSDEN ont déjà subi les mutualisations qui ont conduit à des suppressions de postes, des surcharges de travail pour les personnels. La territorialisation de l'opérateur CANOPÉ à l'échelle de la Nouvelle Aquitaine, a conduit à l'éclatement des services, aux suppressions de postes, à des déplacements inconsidérés sources de stress et de fatigue pour les agents, à la disparition de son centre régional à Bordeaux et à la vente de son immeuble historique.

C'est dans ce contexte de territorialisation de l'Education nationale que le gouvernement vient de présenter son projet de loi intitulé « La liberté de choisir son avenir professionnel » prévoyant notamment le transfert d'une partie des personnels de l'orientation à la région. L'État compte fermer les CIO, transférer les DRONISEP et placer l'orientation entre les mains des régions et des branches professionnelles. L'information sur les filières et les métiers pourrait être faite par tout le monde à l'intérieur des lycées : Psyen-EDO, professeurs principaux, partenaires de l'école, corps intermédiaires, branches professionnelles, dans le cadre d'une convention cadre taillée sur mesure pour les besoins du patronat local.

La plupart de nos collègues PsyEN demandent le maintien de tous les CIO de l'académie. Nos collègues PsyEN-EDO demandent à rester affectés en CIO et non en établissement. Nous soumettrons aux membres du CTA un vœu allant dans ce sens à la fin de cette déclaration. Aujourd'hui, nous avons vu que nos collègues étaient rassemblés devant le Rectorat afin de protester contre cette réforme. La FNEC-FP-FO avait déposé un préavis de grève pour permettre à tous les personnels qui le souhaitaient de se mobiliser.

Concernant l'Enseignement Professionnel, FO souhaite réaffirmer son attachement à l'enseignement professionnel initial scolaire et au maintien de tous les lycées professionnels. Nous rejetons la mise en place d'Unités de Formation par Apprentissage et l'introduction de la mixité des publics et des parcours dans les LP. Oui, cela mettrait en péril le statut de fonctionnaires d'Etat des Professeurs de LP. Quant aux dernières annonces concernant une future éventuelle réforme à la rentrée 2019, FO, avec son syndicat de l'Enseignement Pro, le SNETAA-FO, a décidé d'organiser la riposte en commençant par des actions intersyndicales. Il serait souhaitable que cette volonté d'unité syndicale nationale soit aussi déclinée localement. Nous appelons donc ceux qui aujourd'hui ne semblent avoir que les élections professionnelles en ligne de mire, à prendre de la hauteur et à penser davantage à l'intérêt général de la voie professionnelle et à l'intérêt particulier des PLP. Nous ne laisserons pas faire une réforme qui irait contre les PLP. Les réformes ne se feront pas au détriment des PLP ! C'est notre préalable !

Monsieur Le Recteur, concernant plus précisément l'orientation vers la Voie Professionnelle, vous avez reçu une lettre du DGESCO, datée du 16 mai dernier, vous demandant de « faire de l'Enseignement Professionnel une voie d'excellence à égale dignité des autres voies de formation... ». Dans cette lettre, Monsieur Huart précisait qu'il était « important que les équipes éducatives veillent à encourager les filles et les garçons, quelles que soient leurs origines sociales, à poursuivre dans la voie professionnelle, dès lors que celle-ci correspond à leurs centres d'intérêts et à leurs aspirations ». Vous deviez également « veiller à ce que les services académiques puissent accompagner les principaux de collège, au travers notamment d'un échange direct avec chacun d'entre-eux ». Les indicateurs de pilotage mis à disposition des chefs d'établissement devaient évoluer pour prendre en compte la conception renouvelée de l'orientation des élèves, valorisant la Voie Professionnelle. Pour terminer, Monsieur Le DGESCO expliquait qu'une proportion significative d'élèves concernés par une réorientation en fin de seconde générale

& technologique, gagnerait à rejoindre la voie pro de façon positive dès l'issue de la classe de troisième... C'est exactement ce que nous affirmons, notamment ici au CTA, depuis la rentrée 2011 ! Monsieur Le DGESCO serait-il abonné à la lecture des déclarations de la FNEC-FP-FO ?

Monsieur Le Recteur, dans notre académie, les demandes de Monsieur le DGESCO ont-elles été considérées avec attention ? Qu'avez-vous mis en place pour que l'Enseignement Professionnel à Bordeaux tende à devenir une voie d'excellence ?

Concernant le Comité Régional de l'Emploi, de la Formation et de l'Orientation Professionnelles (CREFOP), nous avons noté que la FSU se trompe régulièrement dans ses comptes-rendus lorsqu'elle distribue ses « bons points » suite aux votes de nos représentants. Non, il n'y a pas d'incohérence entre les votes FO au CREFOP et les prises de position FO au CTA et CAEN. Nous aimerions que la FSU soit un peu plus attentive et concentrée lors des séances du CREFOP, ou alors, qu'elle s'abstienne de publier des comptes-rendus erronés.

Concernant la loi ORE, les lycéens, les étudiants et l'interfédérale (FNEC FP-FO, FSU, FERC-CGT, SUD, avec l'UNEF, la FIDL, l'UNL, l'UNL-SD, le SGL) ont compris que Parcoursup était un outil de sélection pour empêcher un grand nombre de bacheliers de poursuivre des études supérieures à l'université et dans la filière de leur choix. Au niveau national, des centaines de milliers de candidats n'ont à ce jour pas de réponse favorable à leurs vœux. Pour FO, PARCOURSUP renforce les inégalités sociales et géographiques. La situation de nombreux lycéens de terminale est inacceptable. Nous demandons l'abandon de PARCOURSUP et l'abrogation de la loi Orientation et Réussite des Etudiants.

Concernant la rentrée 2018, la situation dans notre académie est aussi sous le signe de la poursuite du déficit de postes nécessaires à la réussite de tous les élèves. Suppressions de postes dans les LP, baisse des moyens en SEGPA, moins de créations de postes d'enseignants qu'en 2017 et pourtant plus d'élèves, suppressions de postes d'administratifs...

Le recours au recrutement de contractuels en lieu et place d'emplois statutaires, nous inquiète. Déjà en Gironde en 2017, 30 contractuels ont été recrutés dans le 1^{er} degré et mis directement sur le terrain.

Malgré la souffrance croissante des salariés et des personnels, ce gouvernement continue à vouloir réformer coûte que coûte. Pour FO, il ne laisse

donc pas d'autre choix que la préparation d'un rapport de force afin de bloquer cette politique.

Compte tenu de l'extrême gravité de la situation et des risques qui se profilent pour les travailleurs, les droits sociaux, notre modèle social et les valeurs républicaines, FO considère que la perspective d'une mobilisation interprofessionnelle est aujourd'hui nécessaire, y compris par la grève.

Nous devons « résister, revendiquer, reconquérir. »

Concernant l'ordre du jour de ce CTA, nous souhaitons affirmer dans cette déclaration que de nombreux collègues veulent plutôt des formations en « présentiel », sur leur temps de travail, et non des parcours M@gistère qui, nous le rappelons, repose sur le volontariat. En effet, avec les décrets Peillon-Hamon, de nombreuses missions liées entraînent une surcharge de travail importante. Les personnels ont aussi droit à la « déconnexion » et à une vie privée épanouie.

Nous vous remercions pour votre écoute.

Pour la FNEC-FP-FO

**Béatrice Sarnac, Philippe Roche
Marc Guyon, Eric Mouchet.**